



Septembre 2014

FSU

du Conseil Général des Bouches du Rhône

Bureaux A 2045, 2044, 2043, 2042

Tél : 04.13.31.19.61. Fax 04.13.31.19.69.

Courriels : cg13@snuacte.fr / sdu13@cg13.fr — Blog : <http://sducg13.hautetfort.com/>

Spécial élections professionnelles 2014

Le 4 décembre prochain les agents du Conseil Général 13 éliront leurs représentants du personnel au Comité Technique et aux Commissions Administratives Paritaires de catégories A, B et C. Le nombre de voix obtenues par la FSU au Comité Technique permettront de désigner le nombre de délégués de notre organisation au Comité d'Hygiène de sécurité et des conditions de travail.



La FSU présentera à ces élections des candidat(e)s représentatifs de vos métiers, de vos grades et de vos fonctions. Notre volonté est d'être au plus près de votre quotidien professionnel afin d'être en mesure de défendre vos droits et vos acquis et d'améliorer vos conditions de travail et votre carrière. Notre expérience syndicale et notre connaissance de l'institution nous permettent d'être « *force de proposition* » pour aborder avec l'administration des situations ou des dossiers difficiles.

Vous trouverez dans notre journal, un rappel et un tour d'horizon de ce que sont les instances paritaires au Conseil Général 13 et les personnes de la FSU qui vous représentent.

Bilan 2008-2014

Deux questions à : Aurélie Fruit (C), Claudine Chastellière-Amoros (B), Aurélie Petit (A) et Cathy Jean Dit Gautier (B) déléguées en Commission Administrative Paritaire et candidates le 4 décembre 2014

Quel a été vos rôles en C.A.P ? :

En Commission Administrative Paritaire le rôle du délégué du personnel est de faire valoir l'intérêt des personnels face à une administration puissante, qui tente de décider seule, et qui veut favoriser certains au détriment de toute notion d'ancienneté ou de réussite aux examens professionnels.

Notre rôle est de faire respecter les règles établies, le statut de la fonction publique et l'égalité de traitement entre les agents.

En tant que personnels de terrain, bien implantés dans nos services, nous sommes au fait de ce que vivent les agents au quotidien.



Quel bilan tirez-vous des six années de mandat ?

Les C.A.P. sont consultatives. A force de se battre, de dire les choses, de faire référence au statut et d'y revenir sans cesse, nous avons réussi à avancer sur certains points.

Par exemple, dans les C.A.P de promotion, nous sommes parvenus, pour certains grades (assistant socio-éducatif, infirmier, rédacteur de 1ère Classe, assistant de conservation, technicien de 2ème et 1ère Classe etc...) à ce que le rang du tableau d'avancement soit respecté.



La FSU défend au Conseil Général 13 :

- ▶ la suppression des quotas et pour des ratios d'avancement à 100%, ce qui permettra des avancements et des promotions plus rapides,
- ▶ la reconnaissance des qualifications, des métiers et de l'expérience professionnelle,
- ▶ le passage de catégorie C en B et de B en A,
- ▶ une meilleure information des agents lors des notations et des procédures de recours simplifiées,
- ▶ que tous les agents de catégories C aient des déroulements de carrière améliorés et des promotions facilitées.

Le statut de la fonction publique doit être respecté!

Nous avons obtenu que les agents en accident de travail ou en maternité ne soient pas pénalisés dans leur avancement. Nous avons pu nous faire entendre aussi sur des nominations d'agents partant à la retraite.

Nous avons été particulièrement vigilants sur l'avancement des agents et sur les avis des chefs de service. Nous avons contacté systématiquement et individuellement, les agents, avant la C.A.P., pour les informer et pour les accompagner dans des démarches éventuelles.

Dans le cadre de conseils de discipline, nous avons soutenu et défendu des agents face à une administration intransigeante.

Nous avons été très attentifs, lors des prolongations de stage, des refus de titularisation, des mobilités forcées, à ce que les agents ne perdent pas leurs acquis et puissent bénéficier d'une affectation conforme à leurs qualifications.

Il reste encore beaucoup à faire mais nous sommes prêts à continuer, dans un nouveau mandat, avec toute l'énergie et les convictions nécessaires.



La FSU demande un accroissement du rôle et des compétences des Commissions Administratives Paritaires. Les avis rendus à la majorité des voix doivent être respectés et appliqués par l'employeur.

Deux questions à : Michèle Ghiandoni-Aubert et Nicolas Spinazzola délégués au Comité Technique Paritaire et candidat(e)s le 4 décembre 2014

Comment fonctionne le C.T.P au CG 13 ?

Le Comité Technique Paritaire est l'instance consultative qui doit traiter des questions d'organisation de service. C'est une instance de débats où les délégués doivent donner leur avis et voter sur les dossiers présentés, les projets, les changements, les réorganisations qui ont des conséquences importantes sur les conditions de travail et parfois les missions des agents. Mais aussi donner un avis sur les quotas d'avancement des agents. Il y a eu en moyenne quatre à cinq C.T.P par an. Le CTP est Présidé par Mme Garcia Délégué aux Personnels. L'administration est présente avec la Directrice Générale des Services Mme Agier et le Directeur des Ressources Humaines M. Bono.



Quel bilan tirez-vous des six années de mandat ?

Au cours de ce mandat, nous avons eu de nombreuses réorganisations de service, le plus souvent effectuées sans bilan de l'existant et à effectifs constants ! Ces réorganisations ont eu pour conséquence des mouvements de personnels, la multiplication des procédures, des changements d'orientation, ce qui a généré le plus souvent des difficultés pour les agents, sans garantie d'un meilleur service pour les usagers et le service public. Par exemple la réorganisation de la DGAS, les Equipes Mobiles d'Ouvrier Professionnel des Collèges, les Adjoints Techniques Informatiques, etc...



Les élus FSU ont su faire preuve de beaucoup de ténacité afin de préparer les dossiers pour ensuite faire entendre leurs arguments et faire remonter les avis et remarques des agents des services concernés consultés au préalable. En intersyndicale, la FSU a été présente pour soutenir la mobilisation des agents. Nous avons fait participer le plus souvent possible des experts issus du terrain. Dans le souci permanent d'un service public de

qualité nous avons été vigilants à voter de manière cohérente.

Dans cette instance sans l'action des personnels et des syndicats, l'administration et l'employeur seraient dans la toute puissance ! Le contre pouvoir des syndicats est un gage de démocratie.

La FSU revendique au Conseil Général 13 :

- ▶ la mise à l'ordre du jour des Comités Techniques au moins une fois par an de la question salariale, qui permettra une progression du pouvoir d'achat pour tous en renégociant les régimes indemnitaires : IEMP, IAT, ISS, PSR, PFR, etc..., afin de reconnaître les classifications, les qualifications, les compétences et les responsabilités,
- ▶ l'augmentation du budget de l'action sociale à hauteur de 1% de la masse salariale,
- ▶ une véritable action sociale négociée avec (mutuelle, bons d'achat rentrée scolaire, chèques restaurant, chèques vacances, etc...),
- ▶ que les avis rendus à la majorité des syndicats doivent être respectés et appliqués par l'employeur au C.T. comme dans l'ensemble des instances paritaires, ce qui n'a pas toujours été le cas!!!

Nos experts FSU en CTP



Anne Prat-Nida



André Narjoz

Les procès verbaux des CTP et des CHS sont sur <http://sducg13.hautetfort.com/>

Deux questions à : Martine Miglior et Bruno Bidet délégués au Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail de 2008 à 2014 et candidat(e)s le 4 décembre 2014

Quels ont été les temps forts du CHS ?

Tout d'abord, c'est la reconnaissance par l'administration que le CHS-CT est une instance de débats et de décisions très importantes car il concerne tous les domaines ayant trait aux conditions de travail. Cela se traduit par un nombre croissant de réunions du CHS-CT. C'est pourquoi les délégué(e)s FSU doivent être nombreux à l'issue des élections du 4 décembre 2014.

Le bilan que nous en tirons aujourd'hui est mitigé. Nous avons avancé sur certains dossiers même si cela n'a pas été toujours facile, loin de là :

l'amélioration des locaux et de leur maintenance, les aménagements, les déménagements et notamment celui de la Tour d'Arenc, mais insuffisamment sur d'autres : la médecine préventive toujours sous dimensionnée en nombre de médecins



et d'infirmières au regard du nombre d'agents dans la collectivité et surtout face à la recrudescence des situations de souffrance au travail.



Le CHS-CT a aussi un rôle important à jouer en terme de prévention, notamment par l'analyse des accidents de services qui sont malheureusement toujours en progression, en particulier dans les collèges et par la mise en place du document unique dans toutes les directions et les services.

Quels sont vos objectifs pour ce nouveau mandat ?

Les conditions de travail : Pour nous se sera encore l'axe essentiel de ce nouveau mandat dans tous les services de chaque direction avec l'étude des situations de travail prenant en compte toutes les difficultés liées aux postes et aux fonctions des agents.

La prévention : Notre collectivité se dirige vers de grands changements avec la réforme territoriale et la loi MAPAM. Ce sont encore les agents qui risquent d'en faire les frais. Nous devons au CHS-CT faire valoir avant tout l'Humain et le statut de la fonction publique.

La FSU revendique au Conseil Général 13 :

- ▶ l'amélioration des conditions de travail de tous les agents de la collectivité,
- ▶ le respect des procédures et des réglementations concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail,
- ▶ le renforcement des moyens et du rôle de la médecine préventive,
- ▶ l'amélioration des méthodes et des techniques de travail,
- ▶ de meilleurs choix d'équipements et de véhicules professionnels,
- ▶ une meilleure adaptation des postes de travail,
- ▶ une réelle politique de prévention prenant en compte tous les métiers.

Nous voulons garantir, améliorer les droits et en GAGNER !



Les procès verbaux des CTP et des CHS sont sur <http://sducg13.hautetfort.com/>